

Autorisation parentale – Grand Bal de l'Europe

Le Grand Bal de l'Europe est un événement festif, ouvert à toutes les générations, cependant il ne dispose pas d'un encadrement spécifique pour les enfants. La présence de mineurs repose donc sur l'implication et la vigilance de leurs parents ou responsables légaux. Nous vous invitons à prendre le temps d'évaluer si les conditions du festival (affluence, rythme, bruit, horaires tardifs, vie en collectivité...) sont adaptées à votre enfant. Si vous découvrez l'événement vous pouvez regarder les vidéos des années précédentes

<https://www.gennetines.org/gennetines/emotions-partagees/videos/>

Même si l'accès au site est gratuit pour les enfants de moins de 10 ans ils doivent impérativement être inscrits. Si ce n'est pas le cas nous ne pouvons pas vous assurer qu'ils pourront entrer avec vous.

Nous devons pouvoir vous contacter en cas de soucis, petits ou grands... Une chute, des pleurs parce qu'il/elle ne vous retrouve plus. Le réseau mobile étant quasi absent sur le site votre enfant doit savoir où vous trouver.

Les enfants de moins de 10 ans, pour des raisons de sécurité, ne peuvent ni entrer ni sortir seul de l'enceinte du grand bal. L'équipe de bénévoles des services de l'accueil et du contrôle des entrées ont pour mission d'y veiller.

Pour que tout se passe au mieux :

- Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés en permanence par un adulte.
- Les mineurs de moins de 18 ans doivent être sous la responsabilité d'un référent majeur clairement identifié pendant toute la durée de leur séjour.

En tant que parent ou responsable légal, vous vous engagez à :

- veiller au bien-être, au repos et à la sécurité de votre enfant,
- vous assurer qu'il/elle connaît les règles de vie du festival,
- organiser un accompagnement fiable et vous montrer disponible tout au long de l'événement.

Cette autorisation doit être remplie et signée, puis présentée à l'arrivée à Gennetines, en présence du référent majeur.

Je soussigné(e).....

responsable légal de l'enfant mineur.....

Âge :

certifie avoir pris connaissance du document « Organisation du Grand Bal de l'Europe » et de ses conditions d'accueil, et autorise mon enfant à participer au Grand Bal de l'Europe.

Je reconnais être pleinement informé(e) des conditions de participation des mineurs et m'engage à assurer ou à organiser un accompagnement responsable et adapté.

Je l'accompagnerai personnellement.

Mon enfant sera placé sous la responsabilité de :

Ce référent s'engage à assurer l'encadrement de l'enfant et pourra prendre, si nécessaire, toute décision relative à sa sécurité, sa santé ou son bien-être.

Tél. en cas d'urgence :

Adresse complète :

Date :

*Signature
du responsable*

*Signature
de l'enfant
à partir de 10 ans*

*Signature de
l'accompagnant*

Parental Authorisation – Grand Bal de l’Europe

The Grand Bal de l’Europe is a festive event open to all generations; however, it does not provide specific supervision for children. The presence of minors therefore relies on the involvement and vigilance of their parents or legal guardians. We invite you to take the time to consider whether the festival conditions (crowds, pace, noise levels, late hours, communal living, etc.) are suitable for your child. If this is your first time hearing about the event, you can watch videos from previous years <https://www.gennetines.org/gennetines/emotions-partagees/videos/>

Although entry to the site is free for children under 10, they must be registered. If they are not, we cannot guarantee that they will be able to enter with you.

We need to be able to contact you in case of any issues, big or small... a fall, tears because he/she can no longer find you. As there is virtually no mobile signal on the site, your child needs to know where to find you.

For safety reasons, children under the age of 10 are not permitted to enter or leave the grand ball venue unaccompanied. The volunteer teams responsible for reception and entrance control are tasked with ensuring this rule is followed.

To help ensure everything runs smoothly:

- Children under the age of 10 must be accompanied by an adult at all times.
- Minors under the age of 18 must be under the responsibility of a clearly identified adult guardian for the entire duration of their stay.

As a parent or legal guardian, you undertake to:

- ensure your child’s well-being, rest and safety,
- make sure they understand the festival’s rules and expected behaviour,
- organise reliable and continuous supervision throughout the event.

This authorisation form must be completed, signed, and presented upon arrival in Gennetines, in the presence of the designated adult guardian.

I, the undersigned,.....
legal guardian of the minor.....
Age:

confirm that I have read the document “Organisation of the Grand Bal de l’Europe” and its participation conditions, and I authorise my child to take part in the Grand Bal de l’Europe.

I acknowledge that I am fully informed of the conditions regarding minors’ participation and undertake to provide or arrange appropriate and responsible supervision.

I will accompany my child personally

My child will be under the responsibility of:

This designated adult agrees to supervise the child and may take, if necessary, any decisions relating to their safety, health, or well-being.

Emergency contact number:

Full address:

Date :

Legal Guardian's
Signature

Child's
Signature
From 10 and over

Accompanying
adult's Signature